



**Bruxelles, le 10 juillet 2018
(OR. fr)**

10996/18

CES 24

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
Objet:	Comité économique et social européen - Incompatibilité de mandat de M. HANSEN (LU)

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité économique et social européen datée du 3 juillet 2018.

p.j.: IM 7335 2018

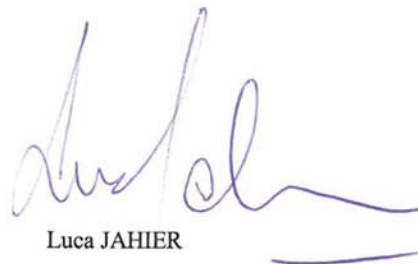
Bruxelles, le 03.07.18 000549 -
DA-GRE2 - SESSIONS(2018)D/2764.--

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 70, paragraphe 2 et 3 du Règlement intérieur du Comité économique et social européen, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'incompatibilité de mandat affectant **M. Christophe HANSEN**, membre luxembourgeois du groupe des employeurs, nommé député européen à partir du 2 septembre 2018. Son mandat de conseiller du CESE prendra fin en date du 1^{er} septembre 2018.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles en vue de pourvoir au remplacement de ce Conseiller.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Luca JAHIER

Monsieur le Président
du Conseil de l'Union européenne
Rue de la Loi, 175
1048 Bruxelles